



**HAL**  
open science

# Écrire avec autrui : commentaires et opérations métadiscursives dans les processus d'écriture collaborative

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Écrire avec autrui : commentaires et opérations métadiscursives dans les processus d'écriture collaborative. *Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 2019, pp.41-61. hal-02770797

**HAL Id: hal-02770797**

**<https://hal.science/hal-02770797>**

Submitted on 4 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# ÉCRIRE AVEC AUTRUI : COMMENTAIRES ET OPÉRATIONS MÉTADISCURSIVES DANS LES PROCESSUS D'ÉCRITURE COLLABORATIVE

Pierre-Yves TESTENOIRE

Sorbonne Université, INSPE de Paris – UMR  
7597 Histoire des Théories Linguistiques

Les manuscrits modernes – nous entendons par là les manuscrits de création laissés par les écrivains, les artistes et les chercheurs principalement depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle – brouillent la distinction stabilisée entre commentaire et texte commenté. Les travaux menés sur ce type de documents ont mis en évidence l'importance, pour l'écriture d'un texte, des commentaires du scripteur sur son propre discours. Certains de ces commentaires ont même été codifiés par la génétique textuelle. On distingue ainsi dans les brouillons d'écrivains les « notes de régie », ces instructions que le scripteur s'adresse dans le processus de création, ainsi que toutes sortes d'annotations métadiscursives, souvent des phrases nominales ou infinitives (« mauvais », « à conserver », « à retravailler »...) qui accompagnent la production de l'écrit. Mais c'est aussi dans le corps du texte en cours d'élaboration que des opérations métadiscursives se font jour. Les manuscrits d'écrivains gardent la trace d'incessantes reformulations, arrêts sur mot, retours sur le déjà écrit qui rendent illusoire une distinction nette entre texte commenté et commentaire, l'activité commentative participant de l'élaboration du texte *in statu nascendi*.

Ces opérations relèvent de la réflexivité énonciative analysée par Jacqueline Authier-Revuz (1995, 2007) ; elles peuvent légitimement être considérées comme du commentaire, mais selon une modalité spécifique puisque le discours premier sur lequel se développe le discours métatextuel n'est pas

un discours autre. Tel n'est pas le cas, en revanche, des dossiers génétiques qui témoignent d'une collaboration entre plusieurs scripteurs. Dans l'écriture collaborative, en effet, l'hétérogénéité discursive constitutive du commentaire est attestée, chaque scripteur revenant sur le discours autre qui le précède. Si l'on trouve des cas d'écriture collaborative dans les archives d'écrivains (v. par ex. Bellon & Durante 2008 et Donin & Ferrer 2015), ce phénomène est particulièrement bien représenté dans les fonds d'archives scientifiques. De très nombreux fonds de manuscrits laissés par des savants contiennent, en effet, des papiers écrits par des tiers : collègues de la discipline ou d'autres disciplines, élèves, assistants... Cette circulation des papiers entre chercheurs témoigne d'une sociabilité de travail particulièrement développée dans le champ scientifique. Elle illustre aussi les représentations modernes attachées à l'écriture de la science : en partie déglacée de l'idéal littéraire du génie solitaire, l'écriture scientifique est orientée par la conception d'une entreprise cumulative et collaborative qui s'appuie sur un réseau social et institutionnel – établissements universitaires et laboratoires de recherche – favorisant la production à plusieurs.

L'étude des procédures d'écriture collaborative scientifique s'inscrit dans le courant de recherche actuel en histoire et sociologie des sciences (Jacob 2011, Bert 2014, Waquet 2015), en génétique du texte (Barberousse & Pinon 2003, Fenoglio 2012) ou en linguistique (Mondada 2005, Doquet-Lacoste 2009, Chepiga & Sofia 2014) qui s'intéresse aux pratiques quotidiennes des chercheurs et spécifiquement à leurs gestes d'écriture. Nous nous concentrons ici sur des cas de collaboration attestés dans les fonds d'archives de deux linguistes français du début du XX<sup>e</sup> siècle : Antoine Meillet et Joseph Vendryes. Ces deux savants, dont les archives de travail sont aujourd'hui conservées au Collège de France<sup>1</sup>, sont deux membres éminents du groupe de linguistes qui se forme, au début du siècle, autour de l'École Pratique des Hautes Études et de la Société linguistique de Paris, et que l'historiographie appelle parfois « l'école linguistique française » ou « l'école linguistique de Paris ». Tous deux ont insisté sur l'importance de la constitution de groupes de recherche, d'écoles, dans le développement des recherches scientifiques et sur la dimension collaborative de leurs propres activités d'enseignement et de recherche. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver dans leurs archives plusieurs dossiers d'écriture en collaboration. Ceux-ci relèvent d'au moins trois genres discursifs.

Le premier, attesté dans les deux fonds, est spécifiquement lié à l'activité des linguistes : c'est celui du dictionnaire. Le fonds Antoine Meillet conserve, sous la cote MLT 3, le dossier préparatoire du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (désormais *DELL*) élaboré en collaboration avec Alfred

---

<sup>1</sup> Pour un descriptif des archives d'Antoine Meillet, voir Bouquet 1988 et Swiggers 1991 ; pour les archives de Joseph Vendryes, voir Testenoire 2014 et 2015. Nous remercions le service des archives du Collège de France de nous avoir autorisés à citer et reproduire certains manuscrits.

Ernout. Ce dictionnaire paru en 1932 s'est vite imposé, sous l'appellation « Ernout-Meillet », comme un ouvrage de référence pour les études latines<sup>2</sup>. Le fonds Joseph Vendryes, quant à lui, conserve des manuscrits datant des années 1910-1920, de trois celtologues français, Georges Dottin, Joseph Loth et Joseph Vendryes, pour un projet de dictionnaire étymologique des langues celtiques (56 CDF 7). Ce dictionnaire ne verra jamais le jour mais certaines de ces notes seront réutilisées par Joseph Vendryes pour *le Lexique étymologique de l'irlandais ancien*, qu'il fera paraître une trentaine d'années plus tard.

Le deuxième genre représenté dans notre corpus est celui du cours universitaire publié, avec un dossier qui fait état de la collaboration entre un professeur (Louis Havet) et un auditeur (Antoine Meillet) pour l'édition d'un cours de métrique latine dispensé en Sorbonne en 1887. Le projet n'aboutira pas à une publication, mais le manuscrit conservé dans les archives de Meillet sous la cote MLT 20.3 est un cas exemplaire de collaboration entre un professeur et un élève à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (voir Testenoire 2018).

Enfin, le troisième genre savant attesté est celui de l'édition et de la traduction de textes. Il est représenté dans le fonds Joseph Vendryes avec différents dossiers de collaboration entre Loth et Vendryes pour l'édition et la traduction de plusieurs textes irlandais et gallois (par ex. 56 CDF 8c et 56 CDF 9/r-t-).

Ce qui nous intéressera dans la confrontation de ces dossiers, relativement homogènes d'un point de vue chronologique et disciplinaire, ce sont les modalités de l'activité du commentaire et les récurrences qui se font jour à travers la diversité des genres et des acteurs.

## 1. Distribution des rôles

Les recherches menées sur des séances d'écriture à plusieurs à partir d'enregistrements, que ce soit dans un contexte didactique (Gaulmyn, Bouchard & Rabatel 2001) ou scientifique (Mondada 2005), ont souligné l'importance de la multimodalité des situations d'écriture : interactions orales, gestes, écriture, répartition des acteurs dans l'espace... Ces ressources étant *de facto* inaccessibles pour les corpus historiques, le chercheur n'a pas accès aux conditions effectives de la production collaborative d'un écrit. Il ne peut que reconstituer les paramètres de ce processus (l'écriture s'est-elle faite lors de séances de travail ou à distance ? Sur combien de temps ? Selon quelle méthode ? Quel est le rôle des interactions orales ?...) à partir d'indices qui sont de deux ordres : les traces laissées par les scripteurs sur les manuscrits et éventuellement les témoignages des acteurs.

.....  
<sup>2</sup> Preuve de son succès, le dictionnaire a connu trois nouvelles éditions, revues et complétées en l'espace de trente ans (1939, 1951, 1959), assurées par le seul Alfred Ernout, après la mort de Meillet en 1936.

Dans le cas de l'écriture scientifique, ces témoignages se rencontrent principalement dans trois types de documents : les correspondances qui accompagnent fréquemment les travaux en collaboration, les entretiens, qui sont les rares lieux où les savants s'expriment sur leurs habitudes de travail, et les introductions ou avant-propos des ouvrages écrits en collaboration. L'avertissement du *DELL*, par exemple, précise la répartition des tâches entre les deux savants :

Les deux auteurs du livre se sont partagé la tâche de manière inégale.

M. A. Ernout a traité de ce que l'on peut connaître par l'étude des textes. C'est lui qui est responsable de tout ce qui est enseigné sur le développement du vocabulaire latin depuis les plus anciens monuments jusqu'au début de l'époque romane.

M. A. Meillet s'est chargé de la partie préhistorique. Il est seul responsable de ce qui est enseigné sur le développement du vocabulaire latin entre l'indo-européen commun et les premiers témoignages ayant un caractère historique (Ernout & Meillet 1932, *avertissement*, VII).

Cette indication préliminaire permet de délimiter dans chaque entrée du dictionnaire la part de l'un et de l'autre, sans qu'elle soit formellement marquée. D'autres ouvrages écrits en collaboration renoncent à expliciter la division du travail. C'est le cas par exemple du *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de Meillet et de Vendryes, dont les manuscrits préparatoires ne nous sont pas parvenus :

Dans un livre écrit en collaboration, le lecteur souhaite généralement de connaître la part qui revient à chacun des collaborateurs. La question est ici un peu oiseuse, en raison de la communion de pensée où ont vécu les deux auteurs depuis près de trente ans qu'ils se sont rencontrés pour la première fois, l'un comme maître, l'autre comme élève. Il n'est guère de question traitée dans ce livre qu'ils n'aient eu l'occasion de discuter souvent entre eux (Meillet & Vendryes 1924 : *avant-propos*, VI).

C'est l'importance des interactions orales dans le processus collaboratif qui rend caduque, selon les auteurs, la nécessité de distinguer la contribution écrite de chacun.

Indépendamment de la présence ou non de témoignages sur le processus collaboratif, chaque dossier de travail dessine une répartition des tâches, qui se traduit, du point de vue des traces laissées sur les manuscrits, par une succession d'étapes d'écriture couplée à une alternance des scripteurs. On pourrait imaginer que l'organisation de ces alternances s'effectue harmonieusement en fonction des spécialités de chacun. De fait, les hiérarchisations sociales et institutionnelles y jouent un rôle prépondérant. Dans les projets collaboratifs qui forment notre corpus, le premier scripteur est toujours celui qui est doté du capital symbolique et universitaire le moins important.

Ainsi en va-t-il pour toutes les collaborations entre Joseph Loth et Joseph Vendryes : ce dernier étant son cadet de trente ans, il est à chaque fois le premier scripteur. De même, pour le projet de cours sur la métrique latine entre Havet et Meillet, le premier scripteur est l'étudiant d'alors, Antoine Meillet âgé de vingt-deux ans, qui assiste au cours de métrique latine donné par Louis Havet à la Sorbonne. Les indices textuels et matériels des manuscrits (pliure du papier, traces de timbres collés au verso) permettent de reconstituer la procédure suivie pour ce projet. À la fin de chaque leçon à laquelle il a assisté, le jeune Meillet met au propre ses notes de cours, les plie en deux, colle un timbre au verso et les envoie à Louis Havet qui revient sur la prise de note de son enseignement par son élève et la corrige en vue de la publication. Ce dispositif avait été expérimenté par Havet quelques années auparavant avec un autre étudiant, Louis Duvau, pour la publication de son *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*. Utiliser un étudiant comme secrétaire pour la publication d'un cours est, du reste, une pratique savante assez répandue au XIX<sup>e</sup> siècle (voir Testenoire 2018). Enfin, dans le cas de la collaboration entre Ernout et Meillet une quarantaine d'années plus tard, les rôles sont inversés puisque c'est Meillet, au sommet de sa carrière, qui se trouve dans la position du commentateur des écrits que lui soumet son ancien élève, Alfred Ernout.

Dans tous ces dossiers, la répartition des rôles implique un premier scripteur qui fournit l'essentiel de la textualisation et un second scripteur, doté d'un capital symbolique plus important, qui commente ou complète cette première strate. Ce dispositif premier peut donner lieu, par la suite, à des feuilletages de strates d'écriture avec des commentaires du premier scripteur qui viennent se greffer sur ceux du second.

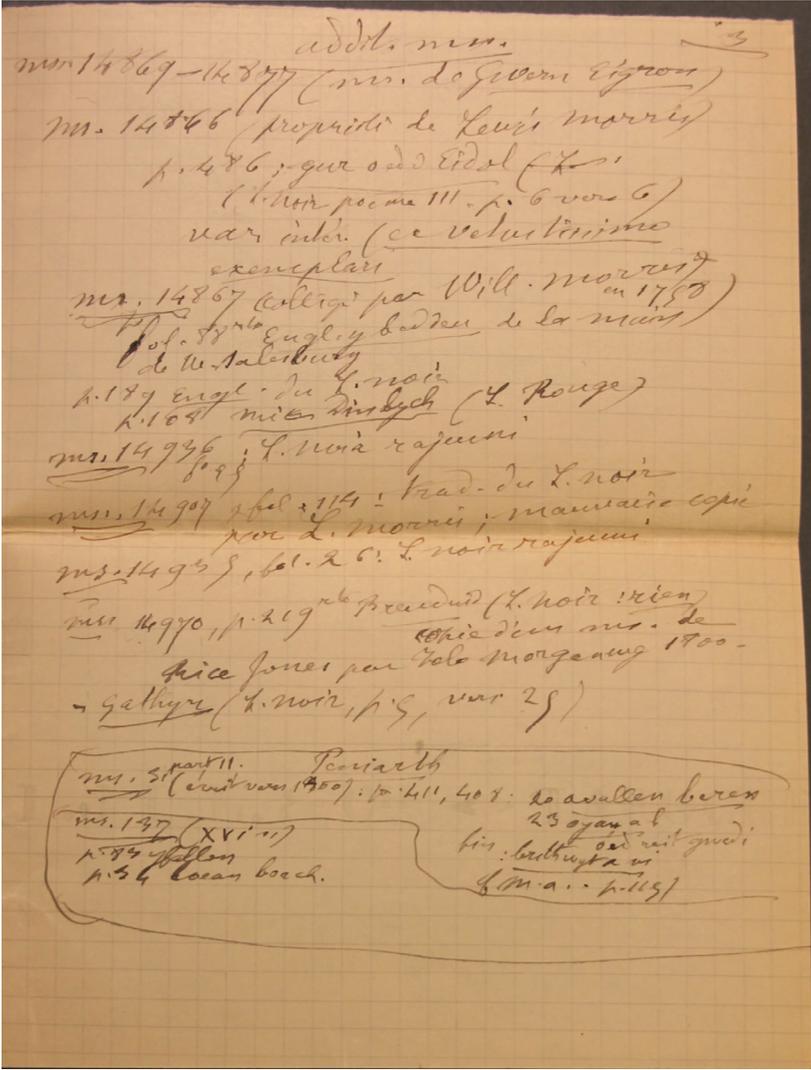
## 2. Négociation de l'espace graphique

Le commentaire des écrits soumis par le premier scripteur implique, dans chaque cas, une gestion spécifique de l'espace graphique. La négociation de l'espace graphique entre les deux scripteurs varie en fonction du format et du support choisis (fiche, cahier, feuillet...), qui sont eux-mêmes largement déterminés par le genre discursif. Ainsi un genre discontinu comme celui du dictionnaire implique l'emploi d'instruments souples, adaptés à cette discontinuité : les fiches et les fichiers, susceptibles d'intégrer des déplacements ou des ajouts intercalaires, y sont privilégiés<sup>3</sup>. Écrire avec autrui avec les technologies de l'écriture manuscrite c'est, très concrètement, ménager ou non de la place à l'écriture de l'autre sur le support. De ce point de vue, différentes pratiques se rencontrent à l'intérieur d'un même fonds d'archives.

---

<sup>3</sup> Sur la fiche, voir Bert (2014 : 36-46), (2017) et Waquet (2015 : 72-89).

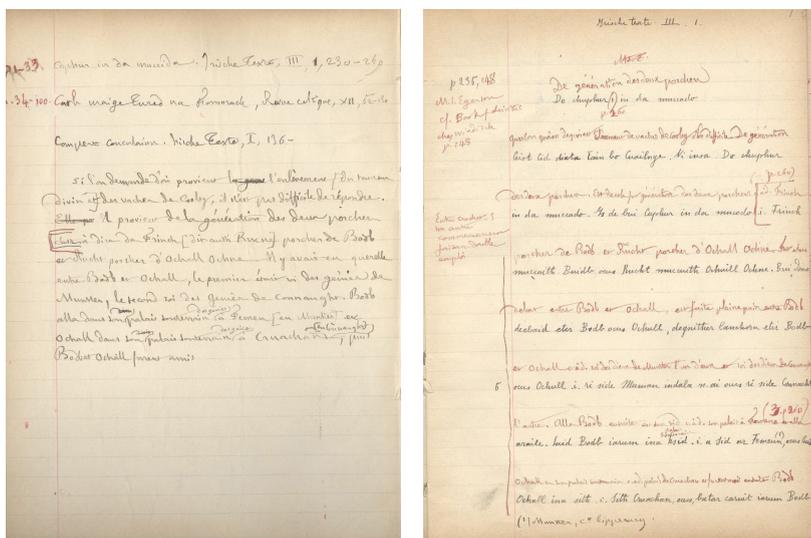
Le commentaire peut être développé sur des papiers séparés. C'est le cas pour l'édition des poèmes gallois préparée par Joseph Vendryes et Joseph Loth. Le dossier préparatoire pour cette édition se compose de liasses de fiches de la main de Vendryes sur lesquelles Loth n'intervient jamais. Les commentaires de Loth figurent sur des feuillets séparés semblables à la **Fig. 1**. Introduits par « additum », ces feuillets comportent la liste des ajouts ou des corrections que Loth suggère d'apporter au travail de son collègue.



**Fig. 1**  
J. Loth : « additum » pour l'édition du Livre noir de Carmarthen  
(Collège de France, 56 CDF 9r)

Le commentaire écrit sur un support distinct du texte commenté suppose des procédures de renvoi au passage du texte commenté dont Loth fait précéder chaque remarque. Ce système de renvoi, lourd d'un point de vue discursif et cognitif pour les deux acteurs du projet, explique sans doute pourquoi il est peu représenté dans notre corpus. Dans la plupart des cas, l'écriture des deux savants qui collaborent cohabite sur un même support. Cette configuration permet cependant différentes divisions de l'espace graphique.

La division peut s'opérer au niveau de la double page, comme c'est le cas, par exemple, avec la collaboration entre Vendryes et Loth pour l'édition et la traduction d'un récit irlandais (cf. par exemple **Fig. 2**). Sur la page de droite, Vendryes recopie à l'encre noire le texte irlandais. À l'encre rouge, sur la ligne au-dessus, Loth traduit mot à mot puis propose sur la page de gauche une traduction élaborée. La répartition gauche/droite semble surtout correspondre aux conventions éditoriales pour l'édition bilingue des textes classiques : la « belle page » (celle de droite) étant réservée au texte original. Le manuscrit préparatoire intègre dans sa disposition la forme finale projetée.

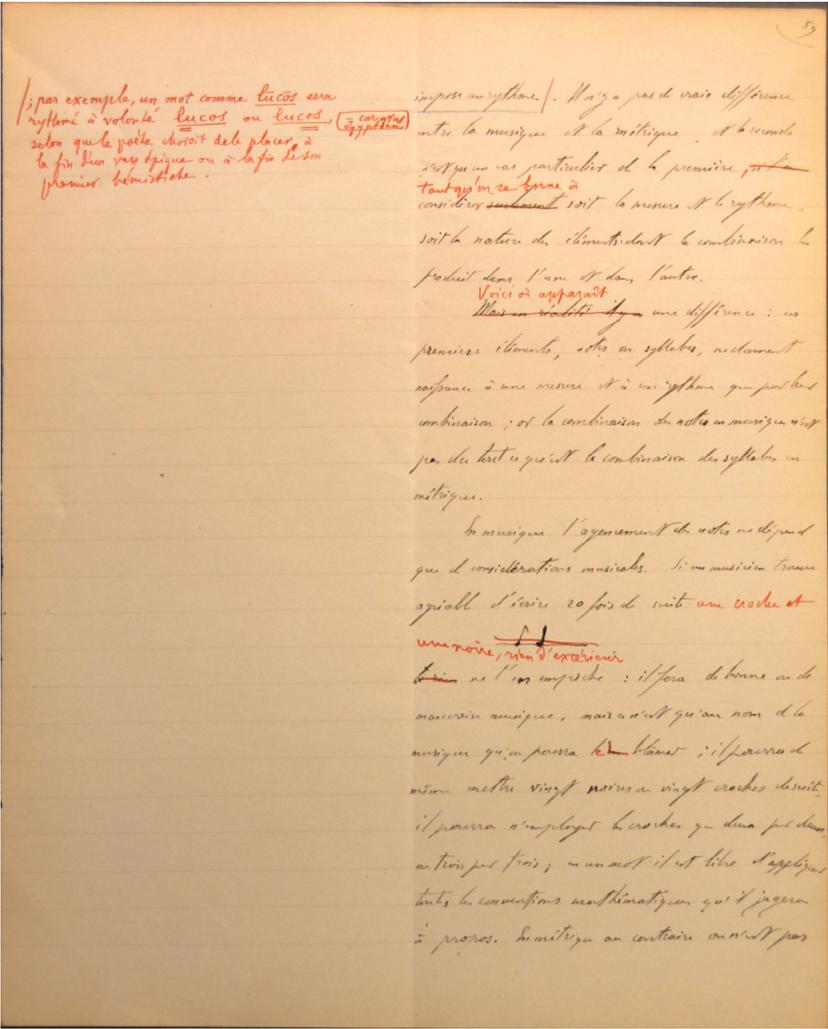


**Fig. 2**

J. Loth & J. Vendryes : première page de la traduction de « De la génération des deux porchers » (Collège de France, 56 CDF 8c)

La division peut aussi s'opérer au niveau de la page d'un cahier ou d'un feuillet, selon un axe vertical. Le texte du premier scripteur se dispose alors en colonne, réservant un espace marginal à gauche ou à droite pour les commentaires de son collègue. Ce dispositif s'inscrit dans la tradition de l'organisation verticale de la page en occident (voir Zali 1999 et Grafton 2012). Elle est adoptée par exemple pour la préparation de la publication du cours

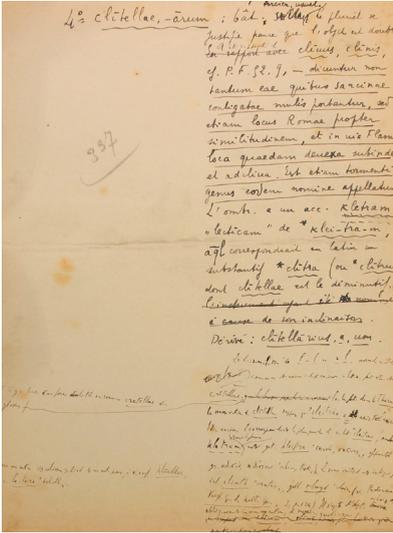
de Louis Havet (cf. par exemple **Fig. 3**), où Meillet écrit à droite et laisse la moitié gauche de la page aux annotations du professeur.



**Fig. 3**  
L. Havet & A. Meillet : manuscrit préparatoire à la publication  
d'un cours (Collège de France, MLT 20.3, f° 59)

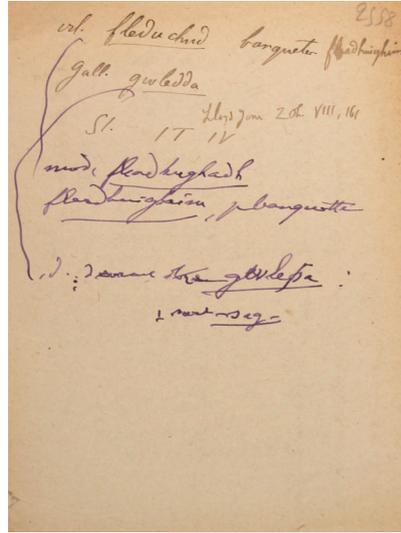
Le support peut aussi être divisé selon un axe horizontal : une disposition qui se rencontre aussi bien chez Meillet que chez Vendryes pour la constitution de leurs dictionnaires. Tirés de ces deux fonds d'archives, les **Fig. 4** et **5**, présentent des dispositions similaires. Texte commenté et commentaire, bien que d'ampleur syntagmatique différente dans les deux fiches, s'articulent topographiquement de la même façon : dans un cas, l'entrée du mot « clitellae » rédigée par Ernout que suit, en dessous, le commentaire de Meillet ; dans l'autre cas, un rapprochement entre un mot gallois et un

mot irlandais proposé par Vendryes et, en dessous, le commentaire de Loth. Cette disposition étagée des strates d'écriture sur la page n'est pas sans évoquer des dispositifs contemporains des commentaires sur le web.



**Fig. 4**

A. Ernout & A. Meillet : manuscrit préparatoire au *DELL*, article *clitellae* (Collège de France, MLT 3.3)



**Fig. 5**

J. Loth & J. Vendryes : fiche sur les langues celtiques (Collège de France, 56 CDF 7)

Les différentes gestions de l'espace graphique semblent avant tout liées au support : l'organisation verticale est privilégiée pour les petits supports, comme la « fiche », quand l'organisation horizontale se rencontre surtout dans les grands formats et les supports « nobles », c'est-à-dire ceux qui se rapprochent du format livre, où priment l'organisation traditionnelle de la page avec l'espace marginal et la distinction entre la belle page et la fausse page.

### 3. Typologie des opérations

Les annotations laissées par les seconds scripteurs sur les écrits de leur collègue relèvent de plusieurs catégories. Elles peuvent à bon droit être ramenées aux quatre opérations d'écriture que la génétique du texte a distinguées dans les processus d'écriture : l'ajout ( $\emptyset \rightarrow A$ ), la suppression ( $A \rightarrow \emptyset$ ), le remplacement ( $A \rightarrow B$ ) et le déplacement ( $AX \rightarrow XA$ ) (Grésillon 1994 : 149-151). Cette typologie repose sur le constat que les opérations d'écriture sont orientées dans le temps. Elle décompose chaque opération en trois éléments : un énoncé déjà écrit (le premier élément du schéma), une substitution (le fléchage) et un énoncé d'arrivée (le troisième élément). Une des difficultés posées par l'étude des manuscrits modernes est de recon-

stituer les opérations d'écriture à partir du seul produit, sans indication de la chronologie des opérations. À partir des traces laissées sur les manuscrits, des généticiens ont proposé de distinguer les « variantes d'écritures » – les substitutions qui interviennent au moment de l'écriture – et les « variantes de lecture » – résultat des opérations effectuées par le scribe après une pause, dans un moment de relecture du déjà écrit (Grésillon & Lebrave 1982 : 137). Ces variantes sont discriminées sur la base de critères topographiques : une substitution opérée sur la ligne d'écriture est interprétée comme ayant lieu au fil de la plume, une substitution située hors de la ligne d'écriture (dans la marge, l'interligne, sur un autre feuillet) est interprétée comme chronologiquement postérieure au moment de l'écriture du segment modifié. L'étude linguistique et génétique des processus scripturaux s'est élargie, ces dernières années, à l'écriture sur traitement de texte grâce aux logiciels d'écriture enregistrée (par ex. Doquet-Lacoste 2009a, Leblay et Caporossi 2014). Ces outils permettent d'intégrer le paramètre de la chronologie des opérations qui manquait à l'étude des manuscrits et, par là, d'affiner certaines catégories. Ainsi, Christophe Leblay propose de dédoubler la typologie traditionnelle des opérations d'écriture, sur la base du rapport chronologique entre le déjà écrit et l'opération qui le modifie :

Nous n'avons plus alors seulement quatre opérations, mais bien huit opérations selon qu'elles apparaissent à la suite du déjà écrit ou bien par retour dans le déjà écrit.

Les différents types d'opérations d'écriture			
Opérations d'écriture		Opérations de lecture	
Type 1	Ajout	Ajout	Type 2
	Suppression	Suppression	
	Remplacement	Remplacement	
	Déplacement	Déplacement	

(Leblay 2009 : 163-164)

Dans le cas de l'écriture collaborative, les retours du second scribe sur l'écrit du premier relèvent nécessairement des opérations de type 2, qui correspondent aux variantes de lecture. La différence de graphie entre le déjà écrit dû à un premier scribe et les modifications dues à un second permet de repérer les opérations d'écriture plus aisément que lorsqu'il n'y a qu'un seul scribe, même, nous le verrons, quand les modifications interviennent sur la ligne.

### 3.1 Ajouts

L'ajout du second scribe est l'opération la plus représentée dans notre corpus. Il peut être minimal – un simple « vu » noté en marge – ou, au

contraire, bien plus développé que le texte commenté. Si d'un point de vue graphique et discursif, l'ajout est toujours un complément, sa finalité n'est pas toujours d'enrichir le texte initial, mais parfois bien de le réduire, voire de l'annuler. Ainsi, ce commentaire de Loth sur le rapprochement entre une forme irlandaise *cirmus* et une forme galloise *ciumus* proposée par Vendryes :

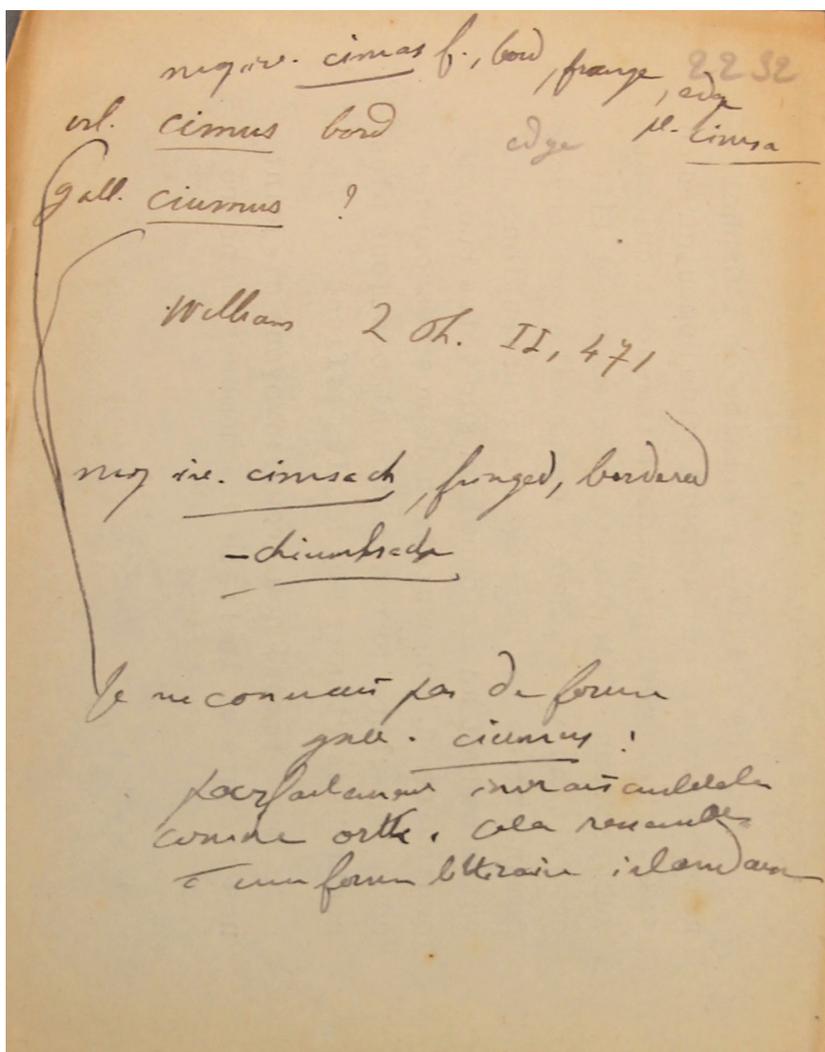


Fig. 6

J. Loth & J. Vendryes : fiche lexicographique sur les langues celtiques (Collège de France, 56 CDF 7)

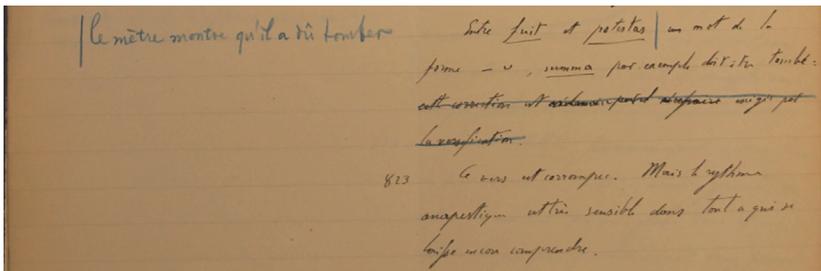
Le commentaire de Loth - « Je ne connais de forme galloise *ciumus* ! Parfaitement invraisemblable comme orthographe. Cela ressemble à une forme littéraire irlandaise » - s'il relève bien d'un ajout au texte écrit par

Vendryes, vise, dans les faits, à le supprimer. Les commentaires ajoutés sur la strate écrite par le premier scripteur font apparaître, de façon exemplaire, des phénomènes de convergence et de divergence entre les acteurs. De la même façon que Lorenza Mondada (2005) l'a très bien montré dans les interactions orales des réunions entre scientifiques, dans les écrits collaboratifs de savants la dynamique des accords et désaccords paraît productive pour l'élaboration des objets de savoir.

Qu'ils appuient ou contredisent l'argumentation du discours premier, les ajouts se greffent à celui-ci de deux façons : soit « par blocs » à la suite de l'énoncé déjà écrit, soit insérés à l'intérieur de celui-ci. L'ajout « par blocs » est ce que pratique Meillet dans sa collaboration avec Ernout (voir par exemple **Fig. 4**). On le trouve aussi fréquemment lors des phases documentaires des projets : le discours premier est alors traité comme un bloc compact de données auquel d'autres données sont ajoutées. Inversement, c'est dans les phases de rédaction que les ajouts sont insérés dans la discursivité des énoncés déjà écrits. Les ajouts de Havet à la mise par écrit de son cours réalisée par Meillet sont exemplaires de cette seconde option. Insérés dans l'agencement syntagmatique du discours premier, ces ajouts sont d'une ampleur textuelle variée : ils peuvent aller d'un simple lexème à une ou plusieurs phrases, voire à plusieurs paragraphes (voir par exemple **Fig. 3**).

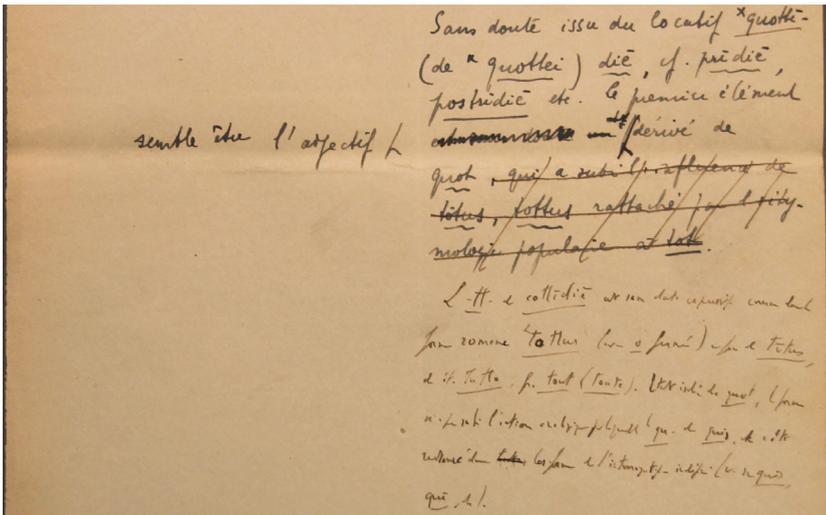
### 3.2. Suppressions

L'opération de suppression est traditionnellement ramenée, dans les descriptions génétiques, à l'acte de barrer. De fait, il existe d'autres opérations à même de retrancher du déjà écrit : découper un passage, coller un papillon – opérations qui ne sont pas équivalentes à la rature. Dans le corpus des écrits collaboratifs conservés dans les fonds d'Antoine Meillet et de Vendryes, les cas de suppression d'un segment écrit par un autre scripteur sont extrêmement rares. On en trouve néanmoins quelques-uns : Havet biffant une portion du texte écrit par Meillet (**Fig. 7**) ou Meillet supprimant une portion du texte écrit par Ernout (**Fig. 8**).



**Fig. 7**

L. Havet & A. Meillet : manuscrit préparatoire à la publication du cours (Collège de France, MLT 20.3, f° 44, détail)



**Fig. 8**

A. Ernout & A. Meillet : manuscrit préparatoire au *DELL*,  
article *cottidie* (Collège de France, MLT 3.4, détail)

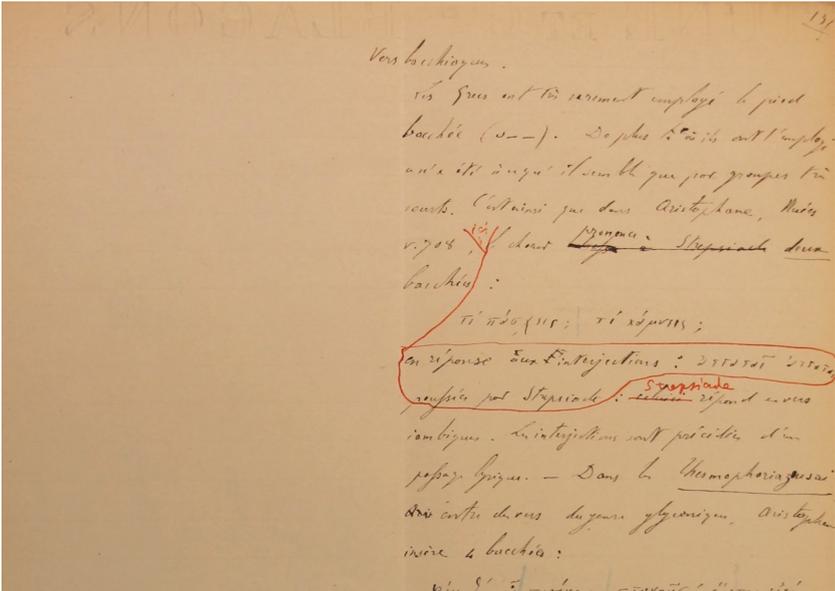
Si ce type de suppression reste exceptionnel, c'est que l'expression du désaccord vis-à-vis d'un passage écrit par un confrère passe le plus souvent – comme nous l'avons vu (**Fig. 6**) – par des moyens discursifs.

### 3.3. Déplacements

Le déplacement et le remplacement sont considérés comme des opérations complexes en ce qu'elles peuvent être analysées comme la succession des deux opérations simples précédentes : la suppression puis l'ajout. Ces opérations complexes sont principalement représentées, au sein de notre corpus, dans la collaboration entre Havet et Meillet pour la publication du cours de métrique. La raison semble tenir à l'indétermination de l'auctorialité du discours premier sur lequel se développe le commentaire. Le discours premier est certes écrit par Meillet, mais il est la réécriture du discours oral prononcé par Havet lors de ses leçons à la Sorbonne. Si cette mise par écrit implique une inévitable reconstruction du discours oral effectivement tenu, Havet ne la traite pas comme un discours autre. Il travaille sur un texte dont il projette d'assumer seul la responsabilité auctoriale<sup>4</sup>, c'est pourquoi il est beaucoup plus interventionniste sur ce

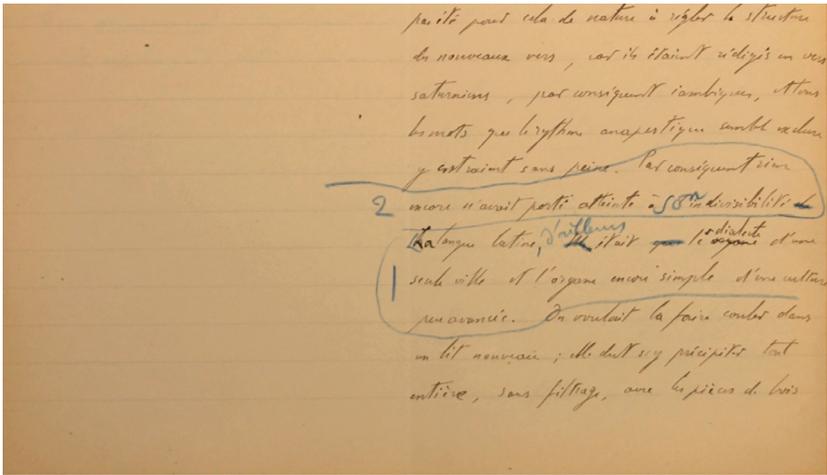
<sup>4</sup> C'est en tout cas ce que l'on peut déduire d'après l'ouvrage précédent de Havet élaboré avec la même méthode : la collaboration avec Louis Duvau pour l'édition d'un cours de métrique grecque et latine. L'ouvrage paraît en 1886 sous le titre *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, avec pour sous-titre *rédigé par Louis Duvau*, mais l'auteur en est le seul Louis Havet. Ces problèmes d'auctorialité sont inhérents à la problématique de la publication d'un cours oral : voir D'Ottavi et Testenoire 2018.

qu'écrit Meillet que ne l'est Loth par rapport à la production de Vendryes ou Meillet par rapport à la production d'Ernout. Ainsi les interventions de Havet ne relèvent pas uniquement du complément, de la validation ou du rejet du déjà écrit (ajout et suppression) mais aussi de sa modification sur l'axe syntagmatique (déplacement) et sur l'axe paradigmatique (remplacement). Les déplacements, peu nombreux, s'accompagnent le plus souvent d'indications métatextuelles, grâce à des adverbiaux spatiaux (le « ici » de la **Fig. 9**) ou le recours à d'autres codes sémiotiques : des flèches, des numérotations (cf. **Fig. 10**).



**Fig. 9**

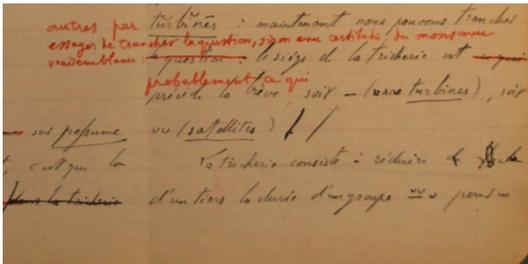
L. Havet & A. Meillet : manuscrit préparatoire à la publication d'un cours (Collège de France, MLT 20.3, f° 131, détail)



**Fig. 10**  
 L. Havet & A. Meillet : manuscrit préparatoire à la publication  
 d'un cours (Collège de France, MLT 20.3, f° 33, détail)

### 3.4. Remplacements

L'opération de remplacement se caractérise, quant à elle, par la présence  
 d'une rature du segment déjà écrit et l'ajout d'un texte de substitution, soit  
 dans la marge soit dans l'interligne. Bien plus nombreux que les proposi-  
 tions de déplacement, les remplacements effectués par Havet sur l'écrit que  
 lui soumet son élève engagé, pour certains, des corrections d'erreurs ou  
 apportent des précisions factuelles ; d'autres paraissent d'ordre purement  
 stylistique. Beaucoup de ces corrections, en effet, servent uniquement à  
 supprimer des marques d'oralité, comme les constructions disloquées, ou  
 à modaliser les affirmations. Un exemple suffira à illustrer la finalité de ce  
 type de remplacement (les interventions de Havet sont transcrites en caractè-  
 re gras) :



: maintenant nous pou-  
 vons trancher la question  
**<essayer de trancher,  
 sinon avec certitude,  
 du moins avec vraisem-  
 blance>**: le siège de la tri-  
 cherie est ce **<proba-  
 blement ce qui>** précède  
 la brève, [...].

**Fig. 11**  
 L. Havet & A. Meillet : manuscrit préparatoire à la publication  
 d'un cours (Collège de France, MLT 20.3, f° 51, détail)

Toutes les interventions de Havet n'ont, ici, d'autre fonction que la modalisation épistémique de l'énoncé initial. Sans modifier sur le fond l'objet de savoir exposé, elles traduisent surtout l'intégration des contraintes génériques et visent à contrôler le passage d'un médium (l'oral) à l'autre (l'écrit).

#### 4. Rôles du commentaire

Une dernière question cruciale reste le rôle de ces commentaires dans l'ensemble du processus créatif, c'est-à-dire les différentes façons dont les opérations métadiscursives ou les commentaires du second scripteur sont intégrés dans la poursuite de la production du texte. Lorsque le premier scripteur reprend la main, trois options s'offrent à lui : tenir compte des annotations de son collaborateur, les ignorer ou les discuter. De fait, ces trois options se rencontrent dans notre corpus.

Dans la collaboration entre Ernout et Meillet pour le *DELL* c'est la première qui prime. Les ajouts de Meillet semblent si bien intégrés qu'il faut toute la vigilance de l'observateur pour les repérer, enchâssés dans l'écriture d'Ernout. Dans ces cas, comme par exemple **Fig. 12**, les ajouts de Meillet à la notice initiale fonctionnent comme des programmes pour la poursuite de la rédaction. Non seulement Ernout marque topographiquement la subordination de son discours à celui de Meillet en continuant sur la même ligne d'écriture, mais il se charge aussi de développer la brève indication de son maître. L'ajout d'Ernout ne vise en effet qu'à développer discursivement l'indication « terme rare, d'origine obscure » laissée par Meillet.

379

Colosha - de (colosha) f; )  
Colostrum - i n. ( on trouve plus souvent, semble-t-il, sous les auteurs, le féminin colosha, mais les grammairiens enseignent que le nom est neutre. le féminin est peut-être tiré des terminaux pluriel ~~colosha~~ <sup>neutre</sup> colosha, -ōrum, le nom étant assez souvent attribué au pluriel): premier lait (appartient surtout à la l. postnatale). M. L. 209 (avec o fermé dans les romans).

↳ terme de médecine dans Plante

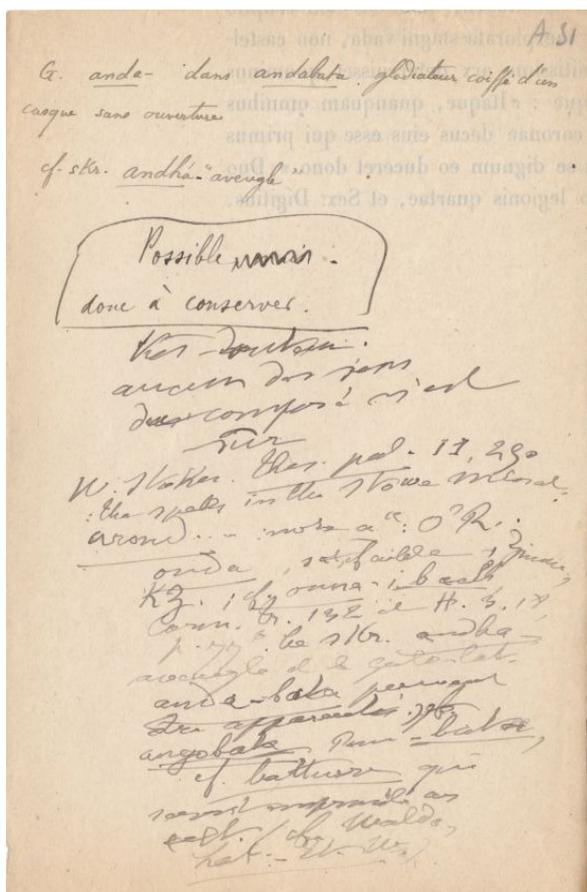
(Dérivés: Colostāhus ( colostātiō )  
 a, um )

Tout est d'origine. le rapprochement avec colōt, cf. ser. cāca: "peau du 1<sup>er</sup> lait", got. hulsta "radar" "xādūpea" se heurte au sens colosha désignant seulement le "premier lait" aut station mulctum, aut post partum, cf. Ser. An. 5, 78, à moins d'admettre une spécialisation secondaire de sens, irrévéifiable.

Fig. 12

A. Ernout & A. Meillet : manuscrit préparatoire au DELL, article *colostrum* (Collège de France, MLT 3.3)

Inversement, on trouve dans les collaborations entre Loth et Vendryes des cas où l'insertion du commentaire n'a pas d'incidence sur la poursuite du travail. Par exemple cette note pour un dictionnaire (Fig. 13) où l'on distingue trois strates d'écriture :



**Fig. 13**  
 J. Loth & J. Vendryes : fiche sur les langues celtiques  
 (Collège de France 56 CDF 7-1)

Le haut de la note est de la main de Vendryes : il contient l'analyse d'un mot gallois et une proposition de comparaison avec une autre langue indo-européenne – ici, avec un mot sanscrit. La suite de la note est écrite par Joseph Loth. Elle contient un commentaire de la note étymologique initiale – « Très douteux. aucun des sens du composé n'est sûr » – suivie des références et des arguments qui justifient cette appréciation. Le texte encadré, entre les deux, est de la main de Vendryes : il correspond à un troisième moment d'écriture. C'est vraisemblablement à l'occasion d'une révision postérieure de ses fiches que le linguiste a noté : « Possible ~~mais~~. donc à conserver » sans tenir compte des doutes de Loth.

Enfin, les allers-retours de l'écrit entre les deux scripteurs transforment parfois le manuscrit en espace d'échange, voire de débat. C'est le cas dans la collaboration entre Havet et Meillet où ce dernier, bien que premier scripteur, se trouve dans la position du commentateur du discours oral professé

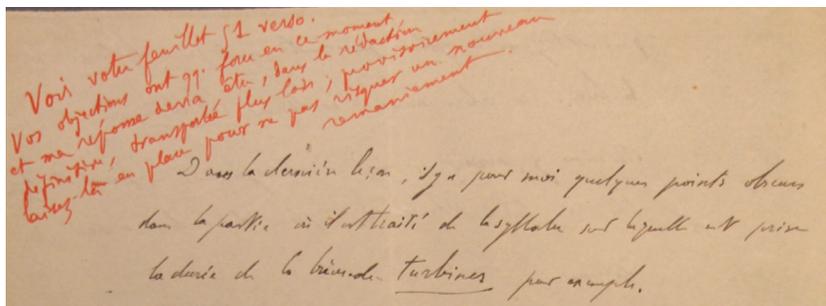
par Havet. Aussi glisse-t-il parfois entre ses prises de note des feuillets intercalaires dans lesquels il engage la discussion avec son maître et où celui-ci lui répond. Ces feuillets correspondent parfois à des demandes de précision ou de complément :

J'étais un peu en retard et je ne sais pas si vous avez fait remarquer que < dans > tous les exemples l'élosion entre deux demi pieds se trouvait au demi pied fort : [...] (Meillet, MLT 20.3, f° 94b)

Demande à laquelle le professeur répond en marge de la mise par écrit de sa leçon du jour :

Le fait ne m'a pas échappé, et peut-être y aura-t-il lieu de l'indiquer après plus ample informé. Mais j'ai fait exprès de ne pas en parler. [...] (Havet, *Ibid*).

Les billets de Meillet peuvent aussi contenir de véritables objections au contenu du discours magistral dont Havet tient compte et auquel il répond longuement :



<Voyez votre feuillet 51 verso.

**Vos objections ont qq. force en ce moment, et ma réponse devra être, dans la rédaction définitive, transportée plus loin ; provisoirement laissez-la en place pour ne pas risquer un nouveau remaniement.>**

Dans la dernière leçon, il y a pour moi quelques points obscurs dans la partie où il est traité de la syllabe sur laquelle est prise la durée de la brève de turbines par exemple.

**Fig. 14**

L. Havet & A. Meillet : manuscrit préparatoire à la publication d'un cours (Collège de France, MLT 20.3, f° 51b, détail)

Ce dernier échange met en évidence l'une des spécificités du commentaire dans les processus d'écriture collaborative : chaque commentaire porte à la fois sur l'écrit déjà là et sur le texte en devenir. Cette double orientation du commentaire est patente dans les cas, nombreux, où, à l'image de Havet qui mentionne au futur « la rédaction définitive » du cours, un des scripteurs évoque un état à venir du texte, transitoire ou définitif. Les manuscrits de création ont pu être analysés comme des « lieux de conflits discursifs » (Grésillon & Lebrave 1982) du fait des différentes positions énonciatives qu'adopte l'écrivain en fonction des deux activités qui s'imbriquent dans la production d'un texte – l'écriture et la lecture du déjà écrit. L'écriture en

collaboration a pour effet de redoubler ce dispositif : chaque participant est tour à tour scripteur et lecteur de son propre discours et de celui d'autrui, énonciateur et co-énonciateur, commentateur et commenté. Doublement orientés vers le texte dans son état provisoire et vers le texte projeté, les commentaires et les opérations métadiscursives des manuscrits collaboratifs apparaissent précisément comme ce qui assure le passage de relai énonciatif et la transition entre les états du processus rédactionnel.

## Bibliographie

- Authier-Revuz, J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz, J. (2007) : « Arrêts sur mots. L'épreuve de la langue dans l'énonciation et l'écriture », in I. Fenoglio, *L'écriture et le souci de la langue. Écrivains, linguistes : témoignages et traces manuscrites*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant : 113-145.
- Barberousse, A. et Pinon, L. (dir.) (2003) : « L'écriture scientifique », *Genesis*, 20.
- Bellon, G. et Durante, E. (dir.) : (2008), « La création en collaboration », *Recto-Verso*, 3.
- Bert, J.-F. (2014) : *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?* Marseille, Open édition Press.
- Bert, J.-F. (2017) : *Une histoire de la fiche érudite*, Villeurbanne, Presses de l'enssib.
- Bouchard, R. et Mondada, L. (dir.) (2005) : *Les processus de la rédaction collaborative*, Paris, L'Harmattan.
- Bouquet, S. (1988) : « Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France. Présentation et catalogue provisoire », *Archives et documents de la SHESL*, 8 : 113-143.
- Chepiga, V. et Sofia, E. (dir.) (2014) : *Archives et manuscrits de linguistes*, Louvain-La-Neuve, Academia.
- D'Ottavi, G. et Testenoire, P.-Y. (dir.) (2018) : « Le cours de linguistique. Formes, genèses et interprétations de notes d'auditeurs », *Langages*, 209.
- Doquet-Lacoste, C. (dir.) (2009) : « Écritures scientifiques. Carnets, notes, ébauches », *Langage et société*, 127.
- Doquet-Lacoste, C. (2009a) : « L'écriture sur traitement de texte : quelques spécificités de son analyse en temps réel », *Modèles linguistiques*, 59 : 133-151.
- Donin N. et Ferrer D. (dir.) (2015) : « Créer à plusieurs mains », *Genesis*, 41.
- Ernout, A. et Meillet, A. (1932) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- Fenoglio, I. (dir.) (2012) : « Le geste linguistique », *Genesis*, 35.
- Gaulmyn de, M.-M. ; Bouchard, R. et Rabatel, A. (dir.) (2001) : *Le processus rédactionnel : écrire à plusieurs voix*, Paris, L'Harmattan.
- Grafton, A. (2012) : *La page de l'Antiquité à l'ère du numérique*, Paris, Hazan.

- Grésillon, A. et Lebrave, J.-L. (1982) : « Les manuscrits comme lieu de conflits discursifs », in C. Fuchs, *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, Paris, Éditions du CNRS : 129-175.
- Grésillon, A. (1994) : *Éléments de critique génétique*, Paris, PUF.
- Jacob, C. (dir.) (2011) : *Lieux de savoir 2, Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel.
- Leblay, C. (2009) : « La question du "déjà-écrit" dans le processus d'écriture observé en temps réel. Une contribution de la génétique à la didactique », *Modèles linguistiques*, 59 : 153-176.
- Leblay, C. et Caporossi, G. (2014) : *Temps de l'écriture. Enregistrements et représentations*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- Meillet, A. et Vendryes, J. (1924) : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Champion.
- Mondada, L. (2005) : *Chercheurs en interaction. Comment émergent les savoirs*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Swiggers, P. (1991) : « Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France : additions et corrections à l'inventaire », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 86-1 : 367-370.
- Testenoire, P.-Y. (2014) : « Les manuscrits de Joseph Vendryes : premier état des lieux », in V. Chepiga et E. Sofia, *Archives et manuscrits de linguistes*, Louvain-la-Neuve, Academia : 77-98.
- Testenoire, P.-Y. (2015) : « Présentation et inventaire des archives de Joseph Vendryes au Collège de France », *Études celtiques*, 41 : 245-270.
- Testenoire, P.-Y. (2018) : « Comment publier un cours ? L'exemple de la collaboration de Louis Havet et d'Antoine Meillet », *Langages*, 209 : 35-57.
- Waquet, F. (2015) : *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du CNRS.
- Zali, A. (dir.) (1999) : *L'aventure des écritures, 3. La page*, Paris, Bibliothèque nationale de France.